

Communiqué de presse d'Olivier Léonhardt, président de la Communauté d'agglomération du Val d'Orge

**Médiathèques et voiries :
deux nouvelles compétences pour le Val d'Orge,
une ambition pour les Valdorgiens**

Après six mois d'échanges et de réflexion avec les maires des communes membres de l'agglomération, au sein du bureau communautaire et des différentes instances municipales, le conseil communautaire du Val d'Orge réuni hier soir a reconnu d'intérêt communautaire les bibliothèques-médiathèques du territoire et approuvé la modification des statuts de l'agglomération pour s'adjoindre la compétence voirie, à compter du 1^{er} janvier 2011, par un vote sans équivoque donnant lieu à un très large consensus.

Continuité de l'action menée pour le développement de la lecture publique, de la mise en réseau informatique des bibliothèques, de la récente mise en place du portail Internet et de la carte unique des abonnés, le transfert des médiathèques est l'aboutissement naturel d'un processus initié depuis déjà plusieurs années. Il s'agit désormais d'offrir de nouveaux services aux Valdorgiens tout en préservant les spécificités locales qui caractérisent ces équipements de proximité.

Alors que l'Agglomération du Val d'Orge se trouve déjà dotée des compétences assainissement et éclairage public, le transfert de la voirie apparaît aussi comme une démarche logique qui viendra renforcer la lisibilité et la cohérence de l'action communautaire. En partenariat étroit avec les exécutifs municipaux, il conviendra d'améliorer les conditions de circulation des habitants sur l'ensemble du territoire communautaire.

Contact : Amir Ben Merzoug : 01 69 72 18 56 – 06 71 54 62 34